

**Petites et moyennes entreprises privées en Chine.
Moteur fragile de la croissance**
Gilles Guiheux

► **To cite this version:**

Gilles Guiheux. Petites et moyennes entreprises privées en Chine. Moteur fragile de la croissance. Romain Bironneau. China Innovation Inc. Des politiques industrielles aux entreprises innovantes, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2012, 978-2-7246-1266-0. <<http://www.pressesdesciencespo.fr/fr/livre/?GCOI=27246100127570>>. <hal-01373792>

HAL Id: hal-01373792

<https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-01373792>

Submitted on 29 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 3

Petites et moyennes entreprises privées en Chine

Moteur fragile de la croissance

Gilles Guiheux,
CESSMA, Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité

Au terme de près de trente années de réformes, l'économie chinoise est devenue un acteur majeur du commerce international. Cette irruption de la Chine est d'autant plus perceptible par les consommateurs que, dans certains secteurs – le textile ou l'électronique grand public –, les produits fabriqués sur le sol chinois n'ont plus guère de concurrents et ont conquis une part majoritaire des marchés mondiaux. Que sait-on de ceux qui les fabriquent ? Une partie de ces produits chinois est manufacturée par des entreprises multinationales qui ont délocalisé leurs productions dans ce pays à bas coût de main-d'œuvre, un mouvement amorcé au milieu des années 1980 par les voisins asiatiques de la Chine (Hong Kong, Taïwan, Corée, Japon) et poursuivi ensuite par toutes les grandes entreprises européennes et américaines. À la différence de ce qui s'est passé en Europe de l'Est, les autorités chinoises continuent de contrôler l'activité économique dans des secteurs stratégiques : les matières premières, la production d'énergie, les transports ou le secteur bancaire sont toujours aux mains d'entreprises monopolistiques ou oligopolistiques publiques. Certes, les ministères sectoriels – de l'industrie textile ou de l'exploration minière – ont disparu, et l'État a regroupé toutes ses participations industrielles au sein d'une agence publique, avec pour objectif de scinder clairement son rôle de propriétaire de ses fonctions de régulateur. Cependant, l'État ne ménage pas ses soutiens – notamment l'accès au crédit bon marché – à ses entreprises pour faire émerger des champions nationaux susceptibles de partir à la conquête des marchés internationaux¹.

Cette contribution entend revenir sur un troisième acteur de l'économie chinoise, le secteur privé national. Celui-ci, composé pour l'essentiel de petites et moyennes entreprises, est bel et bien aujourd'hui le principal moteur de la croissance économique : son développement est le plus rapide, il crée la majorité des emplois nouveaux dont le pays a besoin pour faire face à l'afflux de travailleurs, migrants venus des campagnes et jeunes diplômés. Pourtant, l'économie chinoise n'est pas une économie de marché comme une autre. On en veut pour premier indice le lexique utilisé pour désigner la part de l'économie qui n'est pas contrôlée par les pouvoirs publics ; les expressions les plus souvent utilisées sont « l'économie gérée par le peuple » (*minyng jingji*) ou encore « l'économie non publique » (*feigong youzhi jingji*). On n'utilise donc pas, en Chine, l'expression « secteur privé ».

Les conditions d'émergence et de développement des activités économiques contrôlées et gérées par des acteurs non publics révèlent la trajectoire particulière suivie par l'économie chinoise. L'État, central et local, continue à jouer un rôle majeur : il a décidé du rythme de croissance des nouvelles formes d'activité et il exerce encore des fonctions de contrôle. Même si ce n'était pas l'intention originelle des réformateurs à la fin de la décennie 1970, le secteur privé constitue bel et bien aujourd'hui la majeure partie de l'économie chinoise. Pour autant, confronté à plusieurs défis, sa situation demande encore à être consolidée.

Les conditions politiques de développement du secteur privé

Substituer à une économie planifiée une économie de marché ou, à tout le moins, faire émerger un secteur privé significatif faisait-il partie du programme de réforme et d'ouverture (*gaige yu kaifang*)

1. Peter Nolan, *China and the Global Economy. National Champions, Industrial Policy and the Big Business Revolution*, Londres, Palgrave, 2001.

initiée par Deng Xiaoping et son équipe à la fin des années 1970 ? Rien n'est moins sûr. Le développement de ce secteur privé n'a été que très progressif. Il s'amorce à petite échelle durant la décennie 1980. Le secteur privé n'est alors que toléré, dans la mesure où il se niche dans des activités délaissées par le secteur public ; il ne devient significatif que dans la seconde moitié de la décennie suivante, après que les autorités se sont fixées comme objectif la construction d'une « économie socialiste de marché » (1992). Alors seulement, celles-ci s'engagent dans la promotion du secteur privé. Cette trajectoire de développement s'explique d'abord par des raisons politiques. Lors du lancement des réformes, il était impossible, du fait de la composition de la direction politique, de faire la promotion de l'économie privée en tant que telle. Celle-ci avait été éliminée au début des années 1950 ; les propriétaires privés d'activités commerciales ou industrielles, considérés comme des ennemis du régime, ont été persécutés lors de plusieurs campagnes politiques, notamment pendant la révolution culturelle. Pour des raisons politiques, le caractère central du secteur public, dirigé pour une part par les organes centraux (le secteur planifié) et pour une autre part par les gouvernements locaux (le secteur collectif) ne peut être ni discuté ni encore moins remis en cause. Il n'y a donc pas eu en Chine de thérapie de choc analogue aux politiques conduites en Europe orientale, pas de processus massif et rapide de privatisation, mais une croissance lente puis plus rapide du secteur privé qui a fini par devenir plus important que le secteur public. Pour reprendre la célèbre expression de Barry Naughton, la croissance économique s'est faite hors du secteur planifié : « l'économie a cru progressivement hors du cadre du plan »².

Les années 1980 : fragilité et précarité

Dans les années 1980, l'organisation au cœur du dynamisme économique chinois est l'entreprise collective, unité de production qui est la propriété des gouvernements locaux, premiers bénéficiaires des réformes. Ces dernières ont en effet pris la forme, non pas d'une privatisation de l'économie, mais d'une déconcentration et d'une dévolution des pouvoirs au profit des autorités provinciales, municipales et villageoises. En particulier dans les zones rurales, les entreprises dites de bourg et de canton (*xiangzhen qiye*) se développent à vive allure. Les seules entreprises privées qui fleurissent durant cette première période sont de petites activités, notamment de services (distribution, transport, restauration). Ces activités se déploient d'abord dans les campagnes, alors que la décollectivisation s'accompagne d'un retrait de l'État et qu'un vide est donc à combler. Elles émergent en l'absence d'un cadre réglementaire et juridique. Ce n'est qu'en juillet 1981 qu'un texte encadre juridiquement ces activités économiques désignées désormais par le terme d'entreprises individuelles (*geti gongshanghu* ou « entreprises individuelles industrielles et commerciales »). Celles-ci ne peuvent compter au maximum que sept employés, car, au-delà, ce serait de l'exploitation capitaliste, une restriction qui sera ultérieurement levée. Leurs activités sont seulement complémentaires (*buchong*) de celles des entreprises d'État et des entreprises collectives. L'activité privée est pour l'heure tolérée mais non encouragée, alors que le secteur public constitue toujours le cœur du système économique.

La Constitution de 1982 continue de mettre l'accent sur la propriété publique et la planification étatique, mais elle ouvre la voie à de nouvelles pratiques dans son article 11 qui autorise le développement, dans les limites fixées par la loi, de l'économie individuelle : « L'économie individuelle des travailleurs de villes et de la campagne, pratiquée dans les limites définies par la loi, constitue un complément du secteur socialiste de l'économie fondé sur la propriété publique. L'État protège les droits et les intérêts légitimes de cette économie individuelle. L'État oriente et contrôle par des mesures administratives, l'économie individuelle³. » Si l'entreprise individuelle est autorisée, c'est sous le contrôle de l'État.

La première forme que prend l'économie privée est donc contenue à l'intérieur de strictes limites et concerne de fait essentiellement les campagnes ; les entreprises individuelles sont d'abord le fruit de la restructuration de l'économie rurale. Plusieurs politiques de rectification ont lieu et freinent d'autant

2. « *The economy gradually grew out of the plan* », traduction de Gilles Guiheux, Barry Naughton, *Growing out of the Plan. Chinese Economic Reform (1978-1993)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 9.

3. Chen Jianfu, « La révision de la Constitution en république populaire de Chine », *Perspectives chinoises*, 53, 1999, p. 66-79.

les initiatives. Bien que réglementée, la création d'une entreprise de ce type demeure risquée. C'est souvent l'unique solution pour des individus sans qualification, sans emploi et souvent sans logement. Dans les villes, ce sont souvent d'anciennes victimes de campagne politique, à la marge du système. L'émergence de l'entreprise privée sous la forme d'activités économiques initiées par des individus d'un niveau d'éducation très faible contribue d'ailleurs pour longtemps à donner une image socialement négative du petit entrepreneuriat privé.

En l'absence d'un cadre légal, des entreprises *de facto* privées et de plus grande taille existent déjà bel et bien. Elles sont officiellement enregistrées auprès des administrations soit comme des entreprises individuelles (*getihu*), soit comme des entreprises collectives (*jiti qiye*), les deux seules formes légales possibles. Dans le premier cas, elles sont officiellement entreprises individuelles tout en étant autorisées à employer plus de sept salariés. Dans le second cas, l'entrepreneur privé paie un loyer fixé par avance à une unité collective et dirige l'entreprise comme si elle était sa pleine propriété ; bien souvent, il accumule des ressources considérables dans le cadre de ce système. Les entreprises de ce second type sont dites « portant un chapeau rouge » (*hong maozi*)⁴.

À la fin de la décennie, la réglementation évolue. En octobre 1987, le rapport au XIII^e Congrès du PCC reconnaît la nécessité d'encourager le développement de l'économie « gérée privativement » (*siying jingji*). Cette volonté politique trouve rapidement une traduction législative. En avril 1988, l'Assemblée nationale populaire (ANP) modifie l'article 11 de la Constitution qui dispose désormais : « L'économie privée (*siying jingji*) est autorisée à exister et à se développer dans le cadre des dispositions légales. L'économie privée vient compléter (*buchong*) le système économique de propriété publique du socialisme. » En juin 1988, plusieurs textes réglementaires organisent les activités des entreprises privées (*siying qiye*), définies comme des « organisations qui réalisent des profits, qui sont possédées par des individus, et qui emploient au moins huit personnes ». Ce processus de reconnaissance du secteur privé est interrompu par le retour des conservateurs sur le devant de la scène politique en 1989. De nombreuses entreprises privées sont contraintes à la fermeture. Trois ans plus tard, en 1992, Deng Xiaoping relance le processus réformateur.

Les années 1990 : l'État soutient les entrepreneurs privés

Le XIV^e Congrès du parti réuni à l'automne 1992 consacre l'expression d'économie socialiste de marché qui est désormais l'objectif de la réforme. Le secteur privé est promu en tant que tel comme une source de croissance et d'emplois. L'ANP ratifie au printemps 1993 les choix faits à l'automne. Le terme d'économie socialiste de marché remplace maintenant celui d'économie planifiée dans l'article 15 de la Constitution. Les dispositions relatives à la planification étatique sont supprimées et remplacées par d'autres qui demandent à l'État de renforcer la législation économique et le contrôle macroéconomique. Une loi sur les sociétés (*gongsi fa*) est adoptée et divers textes réglementaires préciseront le cadre juridique – distinguant les entreprises à propriétaire unique, les entreprises à propriétaires multiples associés, les entreprises à responsabilité limitée et les entreprises par actions. En septembre 1997, le XV^e Congrès du parti reconnaît les entreprises privées comme un « élément important » (*zhongyao bufen*) de l'économie chinoise. Un an et demi plus tard, le 15 mars 1999, l'ANP introduit une nouvelle modification dans l'article 11 de la Constitution : « L'économie individuelle, l'économie privée et les autres formes d'économie non d'État sont des composantes importantes (*zhongyao zuzhi bufen*) de l'économie socialiste de marché. » De complémentaire de l'économie d'État, l'économie non d'État devient donc un élément important de l'économie socialiste de marché. Le même article 11 précise toutefois : si « l'État protège les droits et les intérêts légitimes de l'économie individuelle et de l'économie privée. L'État oriente, contrôle et administre l'économie individuelle et l'économie privée ».

Au cours de la décennie 1990, la croissance du nombre d'entreprises privées est spectaculaire : de 140 000 en 1992, elles passent à plus de 2,4 millions en 2002, alors que les effectifs des entreprises d'État ont diminué d'un quart et ceux des entreprises collectives de moitié (tableau 1) pour s'élever à 1,1 million pour les premières et 1,8 million pour les secondes (tableau 1). Le secteur privé devient la

4. Pour une présentation plus complète, voir Gilles Guiheux, « La cristallisation inachevée du secteur privé », *Perspectives chinoises*, 71, 2002, p. 24-35.

source principale des nouveaux emplois, de la croissance économique et des revenus fiscaux. Sous l'effet de restructurations, la taille du secteur public se réduit considérablement. L'État ne conserve la propriété que des plus grandes et des plus stratégiques des entreprises, les entreprises petites et moyennes sont soit privatisées, vendues le plus souvent à leurs *managers* ou à leurs employés, soit fermées. Une partie de la croissance des entreprises privées tient donc en fait à la privatisation et au changement de statut d'entreprises d'État ou collectives.

Tableau 1. Évolution de la démographie des entreprises (1992-2002)

	Entreprises d'État	Entreprises collectives	Entreprises étrangères	Entreprises privées
1992	1 547 190	4 159 417	84 371	139 633
2002	1 172 479	1 885 879	208 100	2 435 300
Taux de croissance annuel	-2,73 %	-7,6 %	9,45 %	33,1 %

Source : *Gongshang hangzheng guanli tongji huibian* (compilation de statistiques de l'administration du commerce et de l'industrie) cité par Zhang Houyi (dir.), *Zhongguo siying qiye fazhan baogao n°5 2003* (A Report on the Development of China's Private Enterprises n°5 2003), Pékin, Social Sciences Documentation, 2004, p. 3.

La décennie 2000 : croissance rapide et protection par la loi

Au cours de la décennie 2000, la croissance des entreprises privées reste vive. On compte 3,28 millions d'entreprises privées en 2003 et 8,45 en 2010. La transformation de la réglementation se poursuit avec une nouvelle modification de la Constitution au printemps 2004. La phrase « la propriété privée légale des citoyens est inviolable » est ajoutée à l'article 13 de la Constitution, de même qu'il est précisé que « l'État protège le droit des citoyens à la propriété privée et à l'héritage des biens ». La nouvelle Constitution non seulement protège la propriété privée, mais mentionne le fait que l'État offre encouragement et soutien au développement du secteur non d'État de l'économie (article 11) : « Les secteurs économiques non publics, tels que l'économie individuelle et l'économie privée, pratiqués dans les limites définies par la loi, constituent une partie importante de l'économie de marché socialiste [phrase ajoutée dans la révision constitutionnelle de 1999]. L'État protège les droits et les intérêts légitimes de l'économie individuelle, de l'économie privée [phrase introduite en 1999] et de toute autre économie non publique. L'État encourage, soutient et oriente le développement de l'économie non publique, et il contrôle et administre l'économie non publique selon la loi [texte ajouté en 2004]. » Ces divers amendements assurent au secteur privé une égalité de traitement constitutionnel relativement au secteur d'État⁵. Il faudra encore attendre trois ans, et de multiples débats et controverses, pour que la dernière révision constitutionnelle soit traduite au plan législatif ; en mars 2007, l'ANP adopte enfin une loi sur la propriété : « La propriété de l'État, collective, individuelle [...] est protégée par la loi et nul ne peut l'enfreindre. »

À la fin des années 2000, la politique économique est pourtant moins favorable que par le passé au secteur privé. La crise économique mondiale incite le gouvernement central à lancer en 2008 un plan de relance massif qui s'apparente à un vaste mouvement de recyclage des dépôts bancaires au profit des entreprises publiques. La quasi-totalité des projets d'infrastructures (routes, chemins de fer, lignes

5. Sur les révisions successives de la Constitution depuis 1982, voir Chen Jianfu, « La dernière révision de la Constitution chinoise. Grand Bond en avant ou simple geste symbolique ? », *Perspectives chinoises*, 82, 2004, p. 15-32.

de métro, etc.) est attribuée aux entreprises d'État. Le retour de l'inflation – avec une hausse des prix alimentaires supérieure à 10 % – conduit ensuite le gouvernement à restreindre l'accès au crédit.

Ce rappel de la chronologie de l'émergence du secteur privé en Chine et de l'évolution législative et réglementaire appelle plusieurs commentaires. L'entreprenariat privé a d'abord émergé à la marge du système avant d'être reconnu et d'en devenir le moteur principal. Le secteur privé débute sous des formes expérimentales mais localement tolérées ; les entrepreneurs privés tirent avantage de ce qui n'est pas formellement interdit et prennent des risques, parfois avec l'accord tacite des cadres locaux. Cependant un cadre législatif et réglementaire est progressivement défini. De marginale, l'économie non d'État est reconnue depuis 1997 comme une fraction importante de l'économie chinoise. Pourtant, jamais l'État ne cesse d'affirmer son pouvoir de contrôle et d'orientation.

Lors du lancement des réformes, il n'a pas été question de remplacer le secteur public par le secteur privé. Le secteur privé s'est développé à côté du secteur public existant. Ce chemin s'explique par des conditions politiques particulières : les débats entre les dirigeants politiques sur le rythme et la direction des réformes politiques, les craintes de certains d'entre eux d'un retour du capitalisme et des conséquences politiques et idéologiques que cela pourrait avoir. C'est au fur et à mesure de l'importance prise par le secteur privé que la position du PCC évolue. Le secteur privé est d'abord toléré, puis ouvertement encouragé à la fin de l'ère Jiang Zemin, tout comme les entrepreneurs privés sont eux-mêmes intégrés aux institutions politiques – le parti communiste, le système des assemblées, les associations professionnelles contrôlées par le PCC.

La croissance du secteur privé a reposé à la fois sur la création de nouvelles entreprises et sur la privatisation d'entreprises d'État. Une étude récente évalue à 30 % les entreprises privées qui sont d'anciennes entreprises d'État vendues à leurs dirigeants ou à leurs employés⁶. La plupart des entrepreneurs de ce même échantillon ont une expérience précédente dans le secteur d'État : 51 % comme gestionnaires, techniciens ou simples employés ; 19 % sont d'anciens cadres du parti ou de l'État ; moins de la moitié a un passé professionnel sans lien avec l'État – anciens entrepreneurs individuels (30 %), paysans (18 %), ouvriers d'entreprises étrangères (9 %) ou travailleurs migrants (5 %)⁷. Les entrepreneurs privés chinois disposent donc d'un passé professionnel qui leur procure les relations politiques qui sont essentielles pour conduire leurs affaires. À ces appuis proprement politiques, il faudrait ajouter la promotion faite par les appareils, et notamment celui de la propagande, pour encourager chacun à créer son entreprise et justifier le succès spectaculaire et rapide de certains d'entre eux⁸.

Les petites et moyennes entreprises privées, moteur de la croissance

C'est dans ce contexte politique que le secteur privé a connu au cours des deux dernières décennies un développement rapide qui fait de lui aujourd'hui un acteur central de l'économie nationale. Le volume le plus récent d'une enquête annuelle sur le développement du secteur non d'État permet de dresser un portrait précis des petites et moyennes entreprises privées chinoises⁹. L'enquête a été réalisée par la Fédération chinoise de l'industrie et du commerce (*Zhonghua quanguo gongshangye lianhehui*), l'une des associations professionnelles réactivée – elle a été créée en 1953 – par les autorités pour servir de canal de communication avec le secteur privé.

Au cours de la période 2002-2010, plusieurs indicateurs confirment la croissance rapide des entreprises privées – seules sont ici prises en compte les *siying qiye* et sont donc exclues les *getihu*, les entreprises dites « individuelles ». Elles sont passées en nombre de 2,6 millions en 2002 à plus de 8 millions, avec une croissance annuelle quasiment toujours à deux chiffres. La taille de ces entreprises, mesurée par le capital moyen enregistré par entreprise, connaît également croissance rapide (tableau 2).

6. Jie Chen et Bruce J. Dickson, *Allies of the State. China's Private Entrepreneurs and Democratic Change*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2010.

7. Jie Chen et Bruce J. Dickson, *Allies of the State*, op. cit., p. 35-36. La somme est supérieure à 100 % du fait des réponses multiples des personnes interrogées.

8. Voir Gilles Guiheux, « L'entrepreneur, héros socialiste », *Revue Espaces Marx*, 26, 2009, p. 52-56.

9. Huang Mengfu (dir.), *Zhongguo minying jingji fazha baodao n°8, 2010-2011 (Annual Report of Non-State Owned Economy in China, n°8, 2010-2011)*, Pékin, Social Sciences Academic Press, 2011.

Tableau 2. La croissance des entreprises privées depuis 2002

Année	Démographie des entreprises		Capital enregistré	
	Entreprises privées (1)	Taux de croissance (%)	Capital moyen enregistré (2)	Taux de croissance (%)
2002	2,63	20	940 000	--
2003	3,28	24	1 070 000	14
2004	4,02	22	1 190 000	11
2005	4,71	17	1 290 000	8
2006	5,44	15	1 390 000	8
2007	6,03	10	1 550 000	12
2008	6,57	9	1 780 000	15
2009	7,4	12	1 970 000	11
2010	8,45	14	2 270 000	15

(1) Unité : millions

(2) Unité : yuans

Source : D'après Huang Mengfu, *Zhongguo minying jingji fazha baodao n°8, 2010-2011 (Annual Report of Non-State Owned Economy in China, n°8, 2010-2011)*, Pékin, Social Sciences Academic Press, 2011, p. 2 et 3.

En une décennie, le nombre de personnes employées est passé de 24 à 94 millions (tableau 3). Si l'on ajoute les entreprises individuelles, les effectifs du secteur non d'État sont passés de 74 à 165 millions de personnes. Plus de 90 % des nouveaux emplois en zone urbaine sont créés par le secteur non d'État¹⁰.

Tableau 3. Les effectifs employés dans les entreprises privées et les entreprises individuelles (2000-2010)

Année	Entreprises privées	Entreprises individuelles
2000	24,06	50,70

10. Huang Mengfu, *Zhongguo minying jingji fazha baodao, op. cit.*, p. 5

2005	58,24	49,00
2010	94,07	70,07

Unité : millions de personnes

Source : Huang Mengfu, *Zhongguo minying jingji fazha baodao*, op. cit., p. 6

Quel que soit l'indicateur utilisé, le nombre d'employés, le chiffre d'affaires réalisé ou le capital enregistré, la majeure partie des entreprises privées sont de petites entreprises. En 2008, près de 42 % des entreprises privées ont moins de sept salariés, plus de 70 % moins de vingt et seulement 27 % comptent plus de vingt salariés. Ce sont donc en majorité des entreprises de petite taille. La distribution est très différente de celle des entreprises d'État : un quart a moins de sept salariés, la moitié moins de vingt mais un cinquième plus de cent, contre seulement 3 % des entreprises privées (tableau 4). Du point de vue du chiffre d'affaires réalisé en 2008 (tableau 5), seulement 12 % des entreprises privées ont un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de yuans contre 28 % des entreprises publiques. Au regard du capital enregistré (tableau 6), 49 % des entreprises privées disposent d'un capital enregistré inférieur à 1 million (contre 28 % des entreprises publiques) ; seules 16 % d'entre elles ont un capital supérieur à 5 millions (contre 48 % des entreprises publiques).

Tableau 4. Distribution des entreprises publiques et privées par taille en fonction du nombre d'employés en 2008

	Moins de 7	De 8 à 19	De 20 à 49	De 50 à 99	Plus de 100
Entreprises d'État	26 %	23 %	21 %	11 %	19 %
Entreprises privées	42 %	31 %	18 %	6 %	3 %

Source : Huang Mengfu, *Zhongguo minying jingji fazha baodao*, op. cit., p. 14.

Tableau 5. Distribution des entreprises publiques et privées par taille en fonction du chiffre d'affaires réalisé (exprimé en yuans) en 2008

	Moins de 1 million	Entre 1 et 5 millions	Entre 5 et 10 millions	Entre 10 et 50 millions	Entre 50 et 100 millions	Plus de 100 millions
Entreprises d'État	35 %	28 %	9 %	16 %	4 %	8 %
Entreprises privées	39 %	42 %	7 %	9 %	2 %	1 %

Source : Huang Mengfu, *Zhongguo minying jingji fazha baodao*, op. cit., p. 15

Tableau 6. Distribution des entreprises publiques et privées en fonction du capital enregistré (exprimé en yuans) en 2008

	Moins de 0,5 million	Entre 0,5 et 1 million	Entre 1 et 5 millions	Entre 5 et 10 millions	Entre 10 et 50 millions	Plus de 50 millions	Plus de 100 millions
Entreprises d'État	28 %	22 %	28 %	18 %	3 %	1 %	2 %
Entreprises privées	49 %	27 %	16 %	6 %	1 %	1 %	1 %

	500 000	n	et 5	s	et 50	et 100	s
Entreprises d'État	19 %	9 %	26 %	11 %	18 %	5 %	12 %
Entreprises privées	30 %	19 %	35 %	7 %	7 %	1 %	1 %

Source : Huang Mengfu, *Zhongguo minying jingji fazha baodao*, op. cit., p. 16

Les secteurs d'activité où les entreprises privées représentent plus de 50 % de la totalité du capital enregistré en 2009 sont logiquement des secteurs de petites entreprises ; par ordre décroissant, ce sont l'hôtellerie et la restauration (71,8 %), le commerce de gros et de détail (71,5 %), le secteur manufacturier (67 %), l'immobilier (54,8 %), les services urbains (55,2 %) ¹¹.

En forte augmentation numérique et de petite taille, les entreprises privées sont de plus en plus centrales dans la croissance chinoise. Si, en 2004, elles représentaient moins d'un tiers des investissements en capital fixe en zone urbaine, leur part est désormais supérieure à 50 % (tableau 7), devant celle des entreprises d'État (42 %) et des entreprises étrangères (6 %).

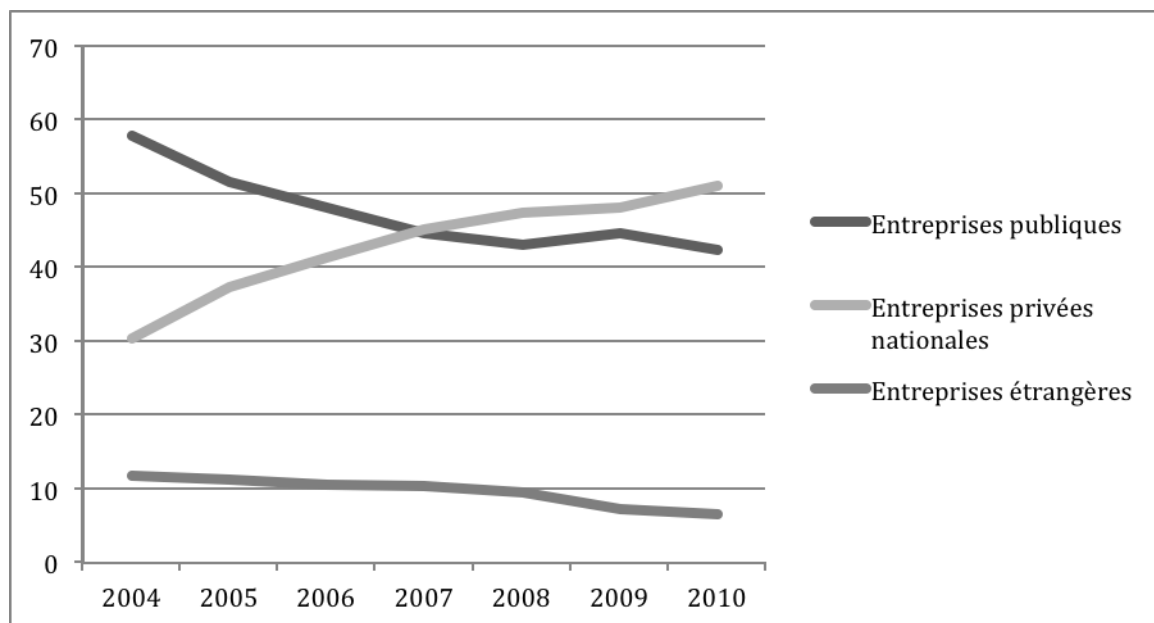
Tableau 7. Évolution de la part des entreprises d'État, des entreprises étrangères et des entreprises privées chinoises dans les investissements en capital fixe en zone urbaine

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Entreprises d'État	57,8	51,5	48	44,5	43	44,6	42,3
Entreprises étrangères	11,8	11,2	10,6	10,4	9,5	7,3	6,6
Entreprises privées chinoises	30,4	37,3	41,4	45,1	47,5	48,1	51,1
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Huang Mengfu, *Zhongguo minying jingji fazha baodao*, op. cit., p. 4.

Figure 1. Évolution de la part des entreprises d'État, des entreprises étrangères et des entreprises privées chinoises dans les investissements en capital fixe en zone urbaine

11. Huang Mengfu, *Zhongguo minying jingji fazha baodao*, op. cit., p. 10.



Source : D'après Huang Mengfu, *Zhongguo minying jingji fazha baodao*, op. cit., p. 4.

De même, leur part dans les exportations a spectaculairement cru, passant de 5 % en 2000 à plus de 30 % en 2010, derrière les entreprises étrangères (54 %), mais devant les entreprises d'État (15 %).

Tableau 8. Contribution des différents types d'entreprises aux exportations

	Entreprises d'État	Entreprises étrangères	Entreprises privées
2000	46,7 %	47,9 %	5,3 %
2005	22,2	58,3	19,6
2010	14,9	54,6	30,5

Source : Huang Mengfu, *Zhongguo minying jingji fazha baodao*, op. cit., p. 8

Au terme de deux décennies de croissance rapide, le secteur non d'État occupe désormais une place centrale dans l'économie chinoise, en termes d'emplois, d'investissements ou de contribution aux exportations.

Les défis du secteur privé

Pour autant, les petites et moyennes entreprises privées sont confrontées en Chine à plusieurs défis dont les principaux sont l'accès difficile au crédit, la hausse des coûts de production et leur positionnement dans la chaîne de production de la valeur. Enfin, parce que leur croissance dépend encore souvent de connexions avec les appareils politiques, elles demeurent dans une situation de dépendance et de précarité.

L'accès au crédit bancaire

Le premier défi auquel sont confrontées les entreprises privées chinoises est celui de l'accès au crédit bancaire. Cette difficulté n'est ni nouvelle ni propre à la Chine, mais elle est sans doute accentuée par le contrôle quasi total exercé par l'État sur le secteur bancaire chinois. Plusieurs raisons concourent à

ce que ce dernier privilégie le financement des grandes entreprises publiques¹². Les banques sont pour partie au service des objectifs politiques des autorités locales qui, dans un souci de minimiser le chômage et de préserver la stabilité sociale, souhaitent faciliter le financement des plus grandes entreprises qui sont aussi, localement, les plus gros employeurs et contribuables. Les banques d'État doivent aussi se conformer aux priorités en matière de politique industrielle. Enfin, elles manquent simplement de l'expérience et de l'expertise pour prêter au secteur privé. Conséquence de cette situation, les entrepreneurs privés ont créé une large variété de mécanismes et d'institutions financières qui sont pour certaines tolérées et quasi légales – tontines, prêts commerciaux –, et d'autres officiellement interdites – comme la création d'établissements privés de prêts pratiquant des taux d'intérêt très élevés.

Se référant à des statistiques officielles, Kellee Tsai estime qu'à la fin de l'année 2000, moins de 1 % des prêts bancaires étaient accordés au secteur privé¹³. Une décennie plus tard, à Wenzhou, berceau du secteur privé dans la province côtière du Zhejiang, 60 % des hommes d'affaires et 90 % des ménages seraient impliqués d'une façon ou d'une autre dans des formes de prêts privés – dont les taux annuels peuvent s'élever jusqu'à 60 %¹⁴. Depuis 2007, les PME de la région ont été particulièrement affectées par la politique monétaire mise en place pour faire face à la crise mondiale et au ralentissement de l'activité. Le gouvernement avait d'abord ouvert les vannes du crédit pour financer des investissements massifs dans les infrastructures et le secteur public. Deux ans plus tard, la Chine était confrontée à une vive poussée inflationniste. Inquiet des conséquences néfastes de cette hausse des prix sur la stabilité sociale, Pékin a dès lors placé la maîtrise de l'inflation au premier rang de ses priorités, devant la croissance. 2010 et 2011 ont été marquées par le resserrement du crédit.

À Wenzhou, ces restrictions ont provoqué une crise des institutions financières souterraines. Certains chefs d'entreprise, ne pouvant faire face à leurs échéances de remboursement, ont opté pour des solutions extrêmes, la fuite à l'étranger ou le suicide. La presse a par exemple abondamment commenté le départ, fin septembre 2011, de Hu Fulin, président du groupe Xintai, puis son retour un mois plus tard. Fabricant de montures de lunettes, il emploie 3 000 personnes et se réfugie aux États-Unis, laissant derrière lui plus de 200 millions de dollars de dettes, contractées à la fois auprès d'établissements bancaires et de personnes privées¹⁵. Une centaine de patrons auraient disparu à l'automne 2011 pour éviter d'avoir à payer les intérêts des prêts informels contractés. La situation était si tendue que le Premier ministre Wen Jiabao s'est rendu à Wenzhou début octobre 2011 ; il a demandé aux banques de prêter davantage et a promis de lutter contre les prêts souterrains. À la suite de cette visite, le gouvernement a annoncé la création d'un fonds de 1 milliard de yuans pour venir en aide aux PME.

L'augmentation des coûts de production

Les entrepreneurs souffrent d'un difficile accès au crédit alors que, dans le même temps, ils sont confrontés à l'augmentation des coûts de production, à commencer par ceux du travail. Depuis plusieurs années, les centres industriels du delta de la rivière des Perles et de la basse vallée du Yangtzé souffrent d'une pénurie chronique de main-d'œuvre. Dans ce contexte, en 2010, les grèves chez Honda et les suicides chez Foxconn, le sous-traitant d'Apple, ont initié une vague de protestations qui ne faiblit toujours pas ; les ouvriers, dont les salaires ont été longtemps contenus à de très bas niveaux, réclament leur part des trois décennies de croissance rapide. Conscientes de cette situation, les autorités locales ont procédé ces derniers mois à de régulières et significatives

12. Kellee S. Tsai, *Back-Alley Banking. Private Entrepreneurs in China*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 2002, p. 33-35.

13. Kellee S Tsai, *Back-Alley Banking. Private Entrepreneurs in China*, op. cit., p. 2.

14. Austin Ramzy, « When Wenzhou sneezes », *Time Magazine*, 28 novembre 2011, <http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,2099675,00.html>, consulté le 22 janvier 2012.

15. Austin Ramzy, « Xintaijitan dongshizhang Hu Fulin huizhou » (Hu Fulin, le patron du groupe Xintai, est de retour à Wenzhou), *Wenzhou ribao*, 11 octobre 2011, http://www.wenzhou.gov.cn/art/2011/10/11/art_3599_183853.html, consulté le 22 janvier 2012.

augmentations des revenus minimaux¹⁶. À Pékin, pour la troisième fois en deux ans, le salaire minimum a été accru au 1^{er} janvier 2012 et fixé à 1 260 yuans (156 euros), soit 8,6 % de plus qu'en 2011 et 50 % de plus que début 2010. À Shenzhen, dans le Guangdong, il atteindra 1 500 yuans (186 euros) au 1^{er} février, un bond de 13,6 % par rapport à 2011. L'augmentation sera de 23 % dans le Sichuan, province de l'Ouest de la Chine, qui bénéficie, grâce à ses coûts de main-d'œuvre plus bas, des délocalisations des provinces côtières vers l'intérieur ; le nouveau salaire minimum y sera de 800 à 1 050 yuans (99 à 130 euros) selon les zones. Ces augmentations s'inscrivent également dans le cadre de la politique de rééquilibrage du gouvernement central, qui vise à favoriser la consommation intérieure et à contenir les écarts de richesse. Selon des sources officielles, les salaires minimaux ont augmenté de 22 % en moyenne en Chine en 2011.

À cette évolution des coûts du travail s'ajoute l'augmentation des autres coûts de production : énergie et matières premières.

La dépendance politique

Le secteur privé reste vulnérable à cause de l'insuffisance de l'État de droit et de la nécessité d'entretenir des relations personnelles avec les cadres des appareils politiques. L'histoire récente du secteur privé en Chine est autant celle des succès rapides que celle des chutes spectaculaires. Le dernier entrepreneur privé en date à avoir défrayé la chronique judiciaire est Huang Guangyu, président de la société de distribution d'appareils électroniques Gome, condamné en mai 2010 à quatorze ans d'emprisonnement pour pots-de-vin, délits d'initié et pratiques d'affaires illégales. En outre, il s'est vu en outre infliger une amende de 600 millions de yuans (plus de 70 millions d'euros), tandis que les actifs en sa possession de 200 millions de yuans (près de 24 millions d'euros) étaient saisis et confisqués. Huang Guangyu, né dans une famille de paysans de la province du Guangdong, était parvenu à se hisser parmi les personnalités les plus riches du pays. La société Gome était devenue le numéro un du secteur de l'électronique grand public, grâce à plus de 1 200 magasins dans tout le pays, à quoi s'ajoutaient des sociétés immobilières. Cet empire s'effondre à l'automne 2008 lorsque Huang est accusé de manipulations boursières. Sa chute, au nom de la lutte contre la corruption, est en fait une affaire politique qui a emporté un ancien maire de Shenzhen, Xu Zonghen, ainsi qu'un ancien ministre adjoint de la Sécurité publique. Et ce n'est pas la première fois qu'un grand entrepreneur privé tombe en même temps que ses protecteurs, dans le contexte d'une justice chinoise très politisée.

La chaîne de valeurs mondiales

Une question plus fondamentale pour l'avenir des petites et moyennes entreprises privées en Chine est celle de leur positionnement dans la chaîne de création de valeurs de l'industrie manufacturière. Comme plusieurs observateurs l'ont écrit, y compris en Chine même, à l'occasion des suicides chez le sous-traitant taïwanais Foxconn, l'origine des bas salaires n'est pas uniquement à rechercher du côté de stratégies d'exploitation de la main-d'œuvre mise en œuvre par le patronat, mais du positionnement de l'industrie chinoise dans l'organisation mondialisée de la production. Les PME chinoises sont fréquemment situées au terme de la chaîne de production de la valeur et contraintes de contenir au maximum leurs coûts par leurs donneurs d'ordre, bien souvent des entreprises étrangères. Sans maîtrise technologique, mettant en œuvre des stratégies d'opportunités de court terme, entretenant des relations avec leurs clients sur la seule base de coûts de production très bas et non pas dans le cadre d'une collaboration de long terme, les entrepreneurs privés se condamnent à n'être que les contremaîtres de l'atelier du monde.

*

Paradoxalement, au terme de vingt années d'un développement soutenu qui le place au cœur de la croissance, le secteur privé demeure fragile. La crise mondiale et les mesures prises par les autorités

16. Brice Pedroletti, « Les ouvriers chinois bénéficient d'une hausse du salaire minimum », *Le Temps*, 9 janvier 2012, <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/de367cca-3a2c-11e1-a708-56fa3f0f2ead|0>, consulté le 22 janvier 2012.

chinoises pour soutenir l'activité l'ont clairement montré ; la distribution de crédits et le lancement de programmes d'infrastructures ont profité quasi exclusivement au secteur d'État.

Le secteur privé est d'abord vulnérable à cause des conditions dans lesquelles il a émergé. Entrepreneurs et cadres locaux n'ont pas attendu l'approbation officielle pour créer des activités privées ; ils y sont parvenus en jouant des réglementations existantes et par des pratiques informelles. À partir du milieu des années 1990, le pouvoir encourage désormais ses cadres, les dirigeants et les employés de PME collectives qu'il privatise, les jeunes diplômés, les chômeurs victimes des restructurations du secteur public à se lancer dans l'aventure. Le secteur privé se développe rapidement et devient la première source de création d'emplois. Mais il reste marqué par l'informalité originelle et par la nécessaire proximité avec les représentants des appareils du parti et de l'État qui continuent à contrôler le rythme de son développement. Ce contexte, alors que le cadre législatif et réglementaire s'est construit progressivement, a conduit à privilégier les rapports interpersonnels avec les cadres politiques, qui sont des facteurs durables de corruption.

Les entrepreneurs ne jouent pas tous sur un pied d'égalité : ceux qui disposent de contacts politiques, ceux qui, auparavant, travaillaient à l'intérieur du système – cadres du parti ou de l'État, anciens gestionnaires d'entreprises publiques – bénéficient d'un avantage comparatif ; l'État est en mesure de les privilégier par le crédit ou des contrats, de récompenser certains et de menacer d'autres. Autre paradoxe apparent, en même temps que le secteur privé a gagné en importance économique et sociale, l'État s'est renforcé ; il en tire des recettes fiscales tout comme une nouvelle légitimité. Moteur de la croissance, les petites et moyennes entreprises ne reçoivent finalement pas l'attention qu'elles méritent, notamment parce qu'elles ont du mal à faire entendre leur voix dans le cadre d'un système politique qui ne tolère pas d'organisations indépendantes.

BIBLIOGRAPHIE

- CHEN (J.) et DICKSON (B.J.), *Allies of the State. China's Private Entrepreneurs and Democratic Change*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2010.
- CHEN (J.), « La dernière révision de la Constitution chinoise. Grand Bond en avant ou simple geste symbolique ? », *Perspectives chinoises*, 82, 2004, p. 15-32.
- Chen (J.), « La révision de la Constitution en république populaire de Chine », *Perspectives chinoises*, 53, 1999, p. 66-79.
- GUIHEUX (G.), « L'entrepreneur, héros socialiste », *Revue Espaces Marx*, 26, 2009, p. 52-56.
- GUIHEUX (G.), « La cristallisation inachevée du secteur privé », *Perspectives chinoises*, 71, 2002, p. 24-35.
- HUANG (M.) (dir.), *Zhongguo minying jingji fazha baodao n°8, 2010-2011 (Annual Report of Non-State Owned Economy in China, n°8, 2010-2011)*, Pékin, Social Sciences Academic Press, 2011.
- NAUGHTON (B.), *Growing out of the Plan. Chinese Economic Reform (1978-1993)*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 1995.
- NOLAN (P.), *China and the Global Economy. National Champions, Industrial Policy and the Big Business Revolution*, Londres, Palgrave, 2001.
- PEDROLETTI (B.), « Les ouvriers chinois bénéficient d'une hausse du salaire minimum », *Le Temps*, 9 janvier 2012, <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/de367cca-3a2c-11e1-a708-56fa3f0f2ead@>.
- RAMZY (A.), « When Wenzhou sneezes », *Time Magazine*, 28 novembre 2011, <http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,2099675.00.html>.
- TSAI (K.S.), *Back-Alley Banking. Private Entrepreneurs in China*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 2002, p. 33-35.
- « Xintaijitan dongshizhang Hu Fulin huizhou » (Hu Fulin, le patron du groupe Xintai, est de retour à Wenzhou), *Wenzhou ribao*, 11 octobre 2011, http://www.wenzhou.gov.cn/art/2011/10/11/art_3599_183853.html.
- ZHANG (H.) (dir.), *Zhongguo siying qiye fazhan baogao n°5 2003 (A Report on the Development of China's Private Enterprises n°5 2003)*, Pékin, Social Sciences Documentation, 2004.